

## L'exclusion sociale

Josette Combes, O.C.D.E Janvier 22, 23, 1998.

<http://www.oecd.org/social/1856699.pdf>

### Approche liminaire du concept

Le terme d'exclusion sociale d'un point de vue strictement linguistique suppose deux ensembles dont l'un serait clos (le social, la société) et l'autre, hors du premier, ne comportant pas les caractéristiques d'appartenance qui permettent de définir le premier. Il faut s'arrêter un instant sur cet aspect car il soulève en premier lieu un certain nombre de questions dont on essaiera de cerner par la suite les implications.

Quelle est la nature de l'ensemble clos, hors duquel n'y étant pas compris, flotteraient des «atomes perdus » mis en danger par cette satellisation ?

Puisque le terme exclusion comporte un suffixe désignant un processus quels sont les mécanismes de ce processus et quels en sont les agents ?

L'utilisation de ce terme signifie t il un constat attesté par les exclus eux-mêmes, par ceux qui ne le sont pas ?

Y a t il un faisceau d'indicateurs permettant de pronostiquer le danger potentiel d'exclusion ?

Peut-on les repérer, en freiner ou en prévenir les effets ?

Le phénomène d'exclusion est-il incontournable –l'aboutissement de logiques spécifiques qu'il s'agit d'identifier- ou n'est-il qu'un des effets ponctuels des mutations que connaît l'humanité, qui serait rectifiable grâce au ressaisissement et au traitement de ses causes ?

On prendra pour base de travail le fait que le phénomène le plus visible de l'exclusion se manifeste dans la sphère de l'économique. Le sujet social étant avant tout considéré comme tel quand il a les moyens d'assurer de façon autonome sa survie et celle des membres qui dépendent de lui, en utilisant les moyens légitimés par l'ordre social qui l'englobe, l'éviction de l'accès à la production de richesse le place en dehors du jeu social.

Mais cet aspect n'est pas suffisant pour recouvrir toutes les situations d'exclusion et la notion d'exclusion telle qu'elle circule dans le discours actuel, désigne un processus qui tend à éliminer d'un accès ordinaire aux modes d'intégration qui prévalent dans les sociétés développées et singulièrement ici, dans la société française, une partie -de plus en plus importante- de ses membres. Nous insistons sur le processus car le terme recouvre à la fois des mécanismes sociaux à l'œuvre en même temps que le constat de situations figées antérieurement qui ne trouvent aucune issue à leur résolution. Ce qu'on appelle communément la «panne », par opposition à une dynamique du progrès dont on ne prévoyait que les effets positifs : la réduction définitive de la misère et de l'aliénation pour l'ensemble de la communauté humaine. Or la société «désenchantée » comme la définissait Weber semble en effet en passe d'accomplir le pronostic qu'il lui rattachait de destruction de la cohésion sociale faute d'avoir su remplacer ce que Durkheim désignait sous le terme de solidarité mécanique par une solidarité organique fondée sur la complémentarité de ses membres. C'est que le phénomène massif et mondialisé de l'exclusion économique, de «l'horreur économique » (V. Forrester, 1997), ne projette pas seulement les individus dans des situations de pénurie, il engloutit également la plupart des supports de sociabilité qui

pourraient leur permettre d'organiser leur résistance à ce phénomène commodément attribué à «la loi du marché ».

De façon très schématique on peut considérer que la définition des seuils de pauvreté ne peut se faire qu'au regard du niveau économique jugé suffisant dans chaque société pour permettre la survie de ses membres. Mais une approche plus fine fait apparaître que l'éjection du système économique renforce ou entraîne d'autres formes d'exclusion qui étaient soit déjà à l'œuvre, soit latentes.

Dans la suite de cet exposé, on se propose d'en dresser un inventaire qui sans être exhaustif, permet de repérer les éléments dissociables d'un phénomène généralisé sous le terme d'exclusion sociale. L'intention avouée est d'éclairer quelques pistes utiles à une action qui prendrait pour objet de réduire les effets de désintégration sociale apparus dans les dernières décennies de ce siècle.

### **Les sciences sociales : un éclairage sur leur contribution à la compréhension de la constitution de l'être humain en être social.**

Les apports des sciences de l'homme, notamment de l'anthropologie culturelle ont mis en évidence la permanence dans l'histoire de l'humanité de formes d'organisation sociale basées sur la reconnaissance d'une appartenance de ses membres à une entité plus globalisante dont la fonction est d'assurer au-delà de la survie des individus qui y évoluent un corpus de règles, de valeurs, de croyances qui leur permettent cohérence et cohésion dans leurs échanges.

Or «c'est la société dans laquelle il vit qui définit pour le sujet le modèle de ce qu'est un individu ou une personne et les prescriptions sociales qui lui sont assignées selon sa position dans la dynamique du corps social élargi. » (G. Vinsonneau, 1997) ;

Toute société détermine par conséquent les comportements qu'elle considère comme inacceptables en son sein et organise à ce titre les mesures de rétorsion propres à dissuader ou à punir ceux qui les adoptent. Ainsi l'hétérodoxie religieuse ou politique entraînait-elle la condamnation des hérétiques qui étaient contraints d'abjurer ou de périr sur les bûchers.

Nous constatons malheureusement que ces pratiques sont encore à l'œuvre dans certains pays à l'heure actuelle.

De même, Michel Foucault a montré comment l'enfermement fut la réponse apportée aux comportements anti sociaux qu'on assimilait à la folie. Le bannissement et l'envoi aux galères réprimaient des actes jugés criminels y compris des petits délits. L'exclusion est alors un processus établi comme moyen de maintenir une organisation considérée comme immuable, que la conduite déviante de certains de ses membres bafoue et menace. Or et avant d'y revenir plus en détail on doit souligner d'emblée que l'exclusion sociale telle qu'elle se présente dans les sociétés modernes ne recouvre nullement le champ de la criminalité –même si elle l'inclut partiellement -, qu'elle n'est pas une mesure officiellement déclarée d'expurgation, ni le produit de stratégies simples et univoques qui auraient pour objectif d'éliminer sciemment des acteurs sociaux jugés indésirables. Tout se passe comme si le corps social constituait en «inadaptés » les individus qui ne répondent pas à ses attentes, non en leur interdisant son accès mais en générant des processus de mise à l'écart de ses fonctions vitales qui dévitalisent en retour ceux qui se trouvent ainsi placés en périphérie.

L'anthropologie psychologique se préoccupe avec Margaret Mead et R Benedict (1934) de mettre à jour l'existence d'une personnalité «commune » ou «approuvée » typique de chaque culture. Les culturalistes américains ont ainsi mis à jour et tenté de déterminer les *patterns* qui régissent les conduites individuelles et collectives, permettant une prédictivité des conduites

Ce modèle intériorisé par chaque individu servirait d'étalonnage pour la mise en place du «moi social», dont la structuration se ferait par système d'imitation - le rôle du modèle dans l'éducation- et d'intériorisation des valeurs justifiant les préceptes de comportement.

La culture et la socialisation qu'elle détermine sont considérées par Morgan et Tylor à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle comme des processus évolutifs dans lesquels les acteurs ne sont pas des récipiendaires passifs mais des éléments de changement et de transformation. Dans ce modèle, l'évolution se fait dans le sens d'un progrès et d'une complexification, ce qui est loin d'être admis par les études les plus récentes. Ainsi S Latouche (1989) considère que «la mentalité individualiste constitue un ferment de décomposition du lien social (et que) la détérioration économique et sociétale fait moins apparaître un nouvel ordre international ou même un ordre mondial, qu'un désordre ou un chaos.»

A ses débuts, la Psychologie sociale étudiait essentiellement l'écart entre l'individu et l'institution. Son objet était plutôt de défaire cet écart pour aligner les individus sans toucher aux structures sociales. La psychologie sociale étudie désormais les interactions entre individus et institutions sociales dans un souci d'adaptation réciproque, d'élaboration de réponses collectives face aux transformations que les mutations rapides de ce dernier siècle font subir aux caractéristiques contextuelles propres à chaque situation (de travail, d'habitat, de mobilité géographique, de réseaux d'affiliation etc.) En étudiant les variables subjectives de la causalité sociale, les modes de sociabilité informelle c'est à dire les rapports sociaux spontanés, il est possible de saisir et de comprendre les formes réactives que les individus produisent pour faire face aux variations de leur situation au sein d'une «niche» environnementale, elle-même dépendante des fluctuations des paramètres sociaux généraux.

La psychologie interculturelle s'attache à l'examen des phénomènes engendrés par «l'interaction de deux identités qui se donnent mutuellement un sens, dans un rapport qui n'est pas égalitaire et où les systèmes de valeur ne coïncident pas.» ( M. Abdallah Pretceille, 1986). Si on considère que ces identités peuvent être des individus, des groupes formalisés ou non, des institutions, cette définition recouvre la plupart des situations dans lesquelles des systèmes de valeur et de références s'affrontent, le plus souvent dans l'ignorance réciproque du caractère implicite de leurs manifestations et de la légitimité propre à chacun des systèmes.

L'altérité est au cœur de la recherche des sciences sociales. L'autre, le différent a toujours porté le stigma du non humain. Que ce soit les Grecs reléguant au stade de barbares ceux qui ne parlaient pas leur langue, les Conquistadores mettant en question l'existence d'une âme chez les sauvages, les Indiens interprétant la pâleur des premiers blancs débarqués comme celle de fantômes mal ensevelis, errants et inconscients de la «monstruosité» de leurs actes. Que les sciences humaines s'appliquent à répertorier les différences ou à détecter les universaux dans les cultures, leurs recherches ont permis de vérifier que tous les êtres humains appartenaient à la même espèce et que les cultures évoluaient les unes au contact des autres, même lorsqu'elles se trouvent dans des statuts inégaux lors de leur mise au contact.

C Camillieri (1989) indique que «la culture peut être considérée comme une médiation idéale du groupe, (...)une formation mentale (qui) n'existe que dans la mesure où circulent entre ses membres des représentations communes, et qui l'emportent sur celles qui divisent.» Il distingue les cultures dites traditionnelles ou holistiques et celles des sociétés industrialisées. Les premières sont caractérisées par une valorisation du symbolique, elles sont prescriptives dans tous les aspects de la relation au monde et aux êtres et fondées sur la transcendance. Dans les sociétés dites modernes ou industrialisées, la culture «cesse d'être le système intégrateur total» mais «ce qui demeure commun aux sous-groupes» engendrés par des

formes de circonscriptions spécifiques à des appartenances instituées ou intériorisées comme pôles d'identification (l'âge, le sexe, la classe sociale, la catégorie professionnelle etc.).

Lorreyte (1989) remarque que la rupture encore relativement récente entre un système intégrateur, où l'individu puisait les composantes de sa structuration identitaire et un système éclaté qui le livre aux aléas d'une construction chaotique sans modèle unique, dans l'inquiétante obligation de construire les argumentaires justificatifs de ses choix, est une des raisons de la xénophobie, alimentée par la nostalgie du premier modèle qui, «ironiquement» s'incarne dans les modes de vie présentés par la plupart des peuples de l'immigration. Il souligne en outre que «dans les situations de cohabitation, le détournement du stigmaté vers l'étranger n'est qu'une des manières pour les groupes disqualifiés de tenter de conjurer l'exclusion dont ils sont l'objet.

Ajoutons que pour un individu placé en situation de rupture avec sa culture d'origine et immergé dans une culture qui lui est étrangère, l'acculturation se fait selon une économie des gains et pertes, « dans une tentative de conciliation de la fonction ontologique qui maintient le sujet en état de reconnaissance de lui-même et de la fonction pragmatique ou instrumentale d'adaptation à l'environnement, ses attentes, ses prescriptions, en référence à une troisième donnée «le moi idéal» par lequel l'individu s'attribue une «valeur». C.Camilliéri (1989).

Si ces définitions s'appliquent au phénomène de transplantation dans une culture étrangère, où les valeurs et les systèmes cohérents antérieurement n'ont plus cours, elles se déclinent également à l'intérieur d'une même enveloppe sociale où les valeurs hiérarchisées imposent un ordre préférentiel des choix qui stigmatise et tend à éliminer les croyances et les conduites qui diffèrent de celles préconisées, considérées comme celles de la norme.

« Tout se passe comme si la société d'accueil pouvait à la rigueur accepter la différence ou la déviance à la normalité au moins sur un point, mais le cumul ou la somme de trop de différences lui devenait insupportable. » (M. Xibberas 1994).

Autrement dit ce qui constitue un individu en *exclu* est le cumul de ses «manquements» à la norme. « Le marginal porte le signe inversé de la norme qu'il n'accomplit pas. » (R Castel, 1996).

Enfin la psychologie développementale, a démontré que c'est dans le cadre de son premier réseau d'affiliation que l'enfant développe ses compétences sociales. Selon la perspective écologique de Bronfenbrenner (1978) une multitude de variables systémiques (statut familial, stress, étendue de l'expérience sociale à l'extérieur de la famille et rang dans la famille) est nécessaire à la compréhension de l'émergence de styles de comportements.

De façon générale la relation mère / enfant est envisagée comme le bourgeon primaire d'où s'initialiseront les attitudes et comportements que l'enfant va adopter dans ses relations avec les autres. Mais selon les écoles, cette approche centrée sur la relation dyadique n'est pas suffisante pour rendre compte des stratégies individuelles de chaque enfant pour inférer à partir de ses expériences initiales les comportements ajustés à d'autres contextes relationnels. « Même si les connaissances sociales élémentaires des enfants sont enracinées dans leurs perceptions immédiates des échanges sociaux, l'expérience sociale accumulée mène à des abstractions plus complexes des règles conventionnelles et des normes sociales qui sont généralement implicites dans la coordination temporelle de l'activité de groupe. Ces représentations plus abstraites des relations entre l'échange social et le contexte social impliquent de nouvelles opérations cognitives qui permettent à l'enfant d'anticiper avec plus de pertinence et de s'ajuster de façon stratégique aux actions en cours. Ceci lui permet de réaliser ses objectifs sociaux qui souvent dépassent le contexte immédiat. D'autre part, «si la canalisation précoce mène à la construction progressive d'habiletés comportementales

culturellement appropriées, elle implique aussi une perte sélective du potentiel développemental de l'individu. L'adaptation des enfants à l'intérieur des différents contextes écologiques implique une diminution graduelle de leur plasticité comportementale. » (Strayer, 1997)

Dans une perspective de prévention précoce des troubles du comportement on peut envisager de la sorte des stratégies multiples qui ne sont pas automatiquement centrées sur la relation mère enfant mais également sur la qualité de l'environnement éducatif que l'enfant rencontre hors de son milieu familial, en lui proposant d'autres gammes de comportements que ceux qu'il rencontre dans son milieu familial qui élargissent sa connaissance des formules relationnelles potentiellement utilisables auprès de ses pairs ou d'autres adultes.

Cette revue extrêmement lapidaire des apports des sciences sociales dans la définition des formes que prennent les relations de l'individu au groupe permettra d'éclairer par la suite certains aspects particuliers des situations d'exclusion sociale dont on va présenter un panorama dans ce qui suit

### **L'exclusion sociale. Examen des processus**

Afin d'examiner les situations de rupture, on envisagera systématiquement les sphères d'appartenance qui définissent l'acteur social au cours de sa vie et les modes d'exclusion qui leur sont propres.

On peut hiérarchiser les uns par rapport aux autres les réseaux d'appartenance comme plus ou moins intégrateurs et donc plus ou moins excluants.

#### ***La famille, lieu de l'inscription sociale primaire***

On distingue généralement une sociabilité primaire, qui s'élaborerait au sein d'un noyau plus réduit –le groupe familial au sens large- d'une sociabilité secondaire qui permettrait à l'individu d'établir des modes relationnels différenciés à valeur pragmatique et symbolique (la sphère professionnelle, la sphère d'affiliation à des groupes constitués autour d'intérêts communs et choisis, les clubs de loisir, les communautés religieuses etc.).

« Pour faire face au processus de l'exclusion, chacun dispose d'un certain nombre de ressources, au centre desquelles se situe systématiquement le capital relationnel ou l'intégration dans une sociabilité primaire que ce soit pour accéder au logement ou à l'emploi. ou plus globalement à l'information. » (C. Martin, 1996). Pauvreté et précarité se conjuguent le plus souvent avec isolement ou solitude, 70% des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion sont des « isolés » qui n'ont pas ou n'ont plus de relations familiales voire extra familiales. Les familles monoparentales sont par ailleurs sur représentées parmi les ménages pauvres.

Or, « du fait de la crise de l'Etat providence, les autres formes de solidarité, notamment les solidarités familiales entre les générations ont été reconnues » (M. Segalen 1991). » « Gisement de solidarité naturelle et gratuite », la famille joue un rôle pivot, qui lui est assigné socialement de mise en « conformité » des membres qu'elle regroupe. Elle lie par des droits et des devoirs les ascendants et les descendants. Même si la formalisation de ses configurations a évolué, le contrat d'assistance reste le même et sa mission implicite et explicite relativement stable. Ce phénomène s'est plutôt renforcé au cours des dernières décennies en dépit des mutations qui l'ont affecté (chute des taux de nuptialité, 1 divorce pour 3 mariages, familles monoparentales évaluées entre 12 et 15 %, familles recomposées, grands-parents actifs et éloignés, dissociation des zones de vie et des zones de travail etc.)

### ***La famille et le contrôle social.***

L'Etat conduit bien entendu une politique accordée à un discours. Il existe un appareillage juridique qui régule les relations entre l'institution familiale et la société où sont étroitement intriquées mesures de soutien et mesures de rétorsion.

Les mesures de soutien sont à la fois d'ordre symbolique (reconnaissance et encouragement de son rôle) et d'ordre matériel (organisation et financement de son environnement, aide sociale, politique fiscale, etc.)

Les mesures de rétorsion sont appliquées lorsqu'il est considéré que la famille ne remplit plus sa fonction : de protection de ses membres - par abandon, sévices corporels, négligence - ; de responsabilité éducative - notamment dans le cadre de l'instruction obligatoire- ; de responsabilité juridique - en cas de délinquance de mineurs -, de conformité au modèle dominant même si ces dernières décennies ont introduit une plus grande panoplie de modèles. L'Etat a le droit de se substituer à la famille en lui retirant la responsabilité de ses enfants en raison d'écarts, jugés insupportables par le corps social. C'est une mesure d'exclusion qui dans son caractère extrême signifie le seuil de tolérance. Mais avant d'aboutir à ce type de «bannissement», la société propose et finance un étayage qu'elle considère utile à prévenir ces cas limites.

Ses méthodes sont fondées sur un appareillage idéologique puissant, d'autant plus efficace qu'il agit sur un trait universel. Toutes les cultures forment des regroupements familiaux même si les liens de parenté jouent des rôles très divers selon les cultures. Ces fondements idéologiques sont à la base de l'appareil juridique et administratif qui «veille» sur le bon fonctionnement de la cellule sociale de base.

Cette bienveillance est évidemment justifiée par l'importance accordée à la fonction de l'institution famille comme rouage dans la production de biens matériels et symboliques.

Dès sa naissance l'enfant entre au contact de l'institution. La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est le premier passage obligé du nouveau-né, son premier examen, le lieu de sa première entrée sur la scène sociale avant même son enregistrement à l'état civil, là où on pratique les premiers constats de conformité, en l'occurrence l'état de santé. Pour les parents c'est le lieu d'un engagement à la qualité des soins dont la société propose un modèle défini par les différentes formes de puériculture qui peuvent être en écart ou en contraste avec les pratiques familiales singulières. Le rôle du conseil médical, de l'accompagnement de la première année du nourrisson (obligatoire pour accéder aux diverses primes à la naissance n'a pas une fonction prophylactique uniquement centrée sur le bien être physique mais, en accord avec la définition de l'OMS, sur le bien-être mental et social. Il s'agit d'un contrôle déclaré et assuré gratuitement par la PMI, ce service étant massivement utilisé par les familles les plus démunies, les autres utilisant plutôt les services de la médecine privée.

Les diverses approches scientifiques de l'enfance insistent sur l'importance de l'environnement «maternant», cependant que l'absence du père est considérée comme un facteur de difficulté, ce qu'il est en effet puisque les familles monoparentales sont sur représentées (18%) parmi les bénéficiaires du RMI. En cas de désunion de leurs parents, 94% des enfants de moins de 3 ans résident chez leur mère et ils sont encore 89 % à l'âge de la majorité. 75 000 enfants de moins de six ans vivent avec un parent divorcé. (INSEE, Les enfants de moins de 6 ans, 1992)

Dans le cas de difficultés financières l'Etat intervient sous forme d'allocations. Sur l'ensemble des familles 60 % reçoivent une allocation, principalement celle attribuée sans conditions de ressources aux familles ayant plus de deux enfants, et en dessous d'un certain seuil au premier enfant. 28 % en perçoivent 2, 15 % 3 et enfin 3 % 4 et plus.

40 000 enfants de moins de 6 ans reçoivent une aide sociale. (INSEE)

*TAB Proportion de ménages disposant de bas ou très bas revenus selon le type de ménage en 1990 (en %). Sources INSEE, enquêtes «Revenus fiscaux» 1984 et 1990*

Ces aides couvrent des besoins divers, notamment l'accès au logement, les compensations de frais de scolarité, les allocations de survie ou de prise en charge de santé.

*TAB Composition du revenu des familles avec enfants et des familles monoparentales selon quelques niveaux de revenus actuels(en %). Sources INSEE, enquête «Budget de la famille » 1989*

L'attribution de ces aides soumet les bénéficiaires au contrôle du bien fondé de leur indigence partielle ou totale. Ils entrent dans un circuit de *labellisation* qui n'est pas neutre quant aux effets sur le sentiment d'appartenance. On est pauvre quand on le déclare soi-même ou qu'on est désigné comme tel. Beaucoup de récits d'exclus évoquent ce passage de la relative normalité, - une pauvreté qui se vivait au sein d'un espace intime- à la mise en termes de cet état sous le regard d'autrui. Ce saut est souvent perçu comme «le commencement de la fin ». Il rajoute une humiliation supplémentaire, il place celui qui y est contraint dans une position d'assisté soumis à surveillance.

La première exclusion est celle du droit à l'espace privé dont on doit se défaire pour s'exposer au regard des autres. D'ailleurs la figure limite du pauvre est celui qui dort, abandonné sous le regard des passants. Un double mouvement s'opère : « le regard de la société définit la catégorie de la déviance. Le regard des stigmatisés intègre l'étiquette apposée par la société mais développe néanmoins son propre point de vue » (M. Xiberras 1994).

L'enfant qui naît dans une famille inscrite dans une situation d'exclusion, se trouve menacé dès sa naissance tant l'assimilation entre indigence économique et déficience parentale est une tendance majeure du regard porté par l'institution sociale sur le fonctionnement interne de la famille. Cette assimilation encore très présente dans l'imaginaire des personnels de l'aide sociale s'est tempérée très récemment grâce aux recherches sur le développement de l'enfant qui ont démontré le caractère profondément pathogène de la séparation, incitant à la prudence dans les mesures de retrait d'enfants à leur famille. Il n'est pas anecdotique qu'une loi récente préconisant le regroupement des frères et sœurs en cas de placement familial hors de la famille ait été, à l'origine, proposée par «le Parlement des enfants ». La société soucieuse d'éviter le coût de ces ruptures y recourt désormais de façon plus circonspecte. Mais une des raisons de la modification de l'approche de ces questions est surtout liée au fait que « nous ne sommes plus face à une société homogène qui était certes inégale mais unifiée dans l'aspiration au progrès continu. La marge n'est plus résiduelle, c'est une masse d'individus qui se retrouve à la dérive. Dès lors une reconsidération s'impose et c'est là que se noue le concept de solidarité, c'est à dire la nécessité du maintien des liens sociaux dans une société éclatée.(...) Il s'agit moins pour les travailleurs sociaux d'être des agents répondant à des besoins », (ou de jouer le rôle de «police des familles » selon le terme de Donzelot, 1977 ) « que d'être un élément relais au sein du réseau interinstitutionnel » (J. Cadière, 1994)

En dépit de toutes les précautions que la société et ses agents de régulation pourraient prendre dans cette fonction intrusive, elle pose un constat d'impuissance de la cellule familiale à jouer le rôle qu'elle est censée tenir «normalement ». Ce type d'intervention rencontre ses ultimes paradoxes lorsqu'il s'agit de s'opposer à des pratiques familiales jugées nocives alors qu'elles s'inscrivent dans l'adhésion forte à des valeurs culturelles particulières, considérées comme irrecevables, parce que n'appartenant pas aux valeurs dominantes. C'est le cas par exemple de l'excision dont la proscription fait consensus en dehors des cultures qui la pratiquent, mais

également de certaines habitudes comme l'utilisation de la rue comme lieu naturel de socialisation pour les enfants dans les cultures d'Afrique (T Mekideche, 1994 ).

### ***Petite enfance et lieux de socialisation précoce***

Le jeune enfant fait ensuite plus ou moins vite l'expérience de l'immersion dans un milieu collectif tel que la crèche, la halte garderie etc. L'accès à ces modes d'accueil est distribué de façon inégale et leur répartition démontre qu'ils sont destinés avant tout à une population bien intégrée (la priorité est donnée aux ménages dont les deux parents sont actifs) situés dans les zones d'habitat les plus favorisées, pratiquant des tarifs souvent prohibitifs pour les familles qui en auraient éventuellement le plus besoin.

L'aménagement de l'écart culturel entre les modes de vie familiaux et ceux «exemplifiés » dans la pratique collective est rarement pratiqué du fait de l'homogénéité culturelle et sociale de ces lieux de vie collectifs et dont la norme est intériorisée par les agents éducatifs qui y évoluent. L'enfant est alors en danger de vivre une dissociation difficile entre des modèles concurrents ni plus ni moins légitimes, basés sur un implicite jamais identifié et mis à jour, qui ne fait l'objet d'aucune négociation entre les agents qui le transmettent. Outre les éventuelles disparités d'adresses et de réponses qu'il va vivre et leurs incidences sur ses capacités à tirer de son expérience des lois généralisables pour sa propre gouverne, l'enfant peut se sentir dans un conflit de «fidélité », l'enjeu d'un combat larvé entre la norme sociale et la norme familiale. (J. Combes, 1994). Nous verrons plus loin qu'il est possible de réduire ces effets et d'ouvrir ainsi aux enfants un champ d'expérimentation de relations sociales inédites pour lui sans que cela le contraigne à se vivre stigmatisé par sa propre appartenance.

### ***Le rôle de l'institution scolaire : intégrer ou exclure ?***

En France 95% des enfants de trois ans et 98% au-delà, fréquentent l'école maternelle gratuite, qui accueille également un tiers des enfants dès deux ans. Une priorité d'accès est normalement offerte aux enfants des familles défavorisées notamment dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP) situées pour la plupart dans les quartiers d'habitat social caractérisés par une sur représentation de familles issues de l'immigration. Cette mesure relativement récente (en vigueur depuis 1990) a pour objectif de lutter contre l'échec scolaire en proposant un environnement éducatif stimulant et une immersion précoce dans la langue française pour ceux dont ce n'est pas la langue maternelle. Mais de multiples facteurs interviennent dans la réalisation d'un objectif affiché d'égalité d'accès au savoir que nous ne pouvons examiner en détail mais dont le plus évident demeure l'absence de formation des maîtres à la relation interculturelle qui les conduit à sous estimer l'incidence de la culture familiale dans les stratégies d'apprentissage et à formater leurs attentes par rapport à une conception «abstraite » et non relativisée de la performance ou de l'échec. Le critère de compétence langagière est surinvesti au détriment d'autres compétences considérées comme moins fondamentales. Bien que s'en défendant, l'école maternelle garde pour premier objectif la réussite scolaire académique, alors qu'elle ne devrait en principe que favoriser la valorisation des potentialités de l'enfant hors d'une visée opérationnelle définie à l'avance. Les maîtres n'ont pas été formés à la relation avec des familles d'origines hétérogènes et ne sont pas indemnes des sentiments de xénophobie qui animent de façon plus ou moins souterraine l'inconscient collectif.

Enfin, si on ne peut nier la fonction de repérage précoce des difficultés ou des handicaps que joue l'école à ce stade, elle va de pair avec un étiquetage qui influe éventuellement sur les attitudes adoptées à l'égard de l'enfant, lequel en retour intériorise précocement ses propres manifestations comme inadaptées.

Le passage à l'école primaire puis aux collèges et lycées ne fait que «confirmer» le plus souvent ce que l'école maternelle avait pu dépister (provoquer ?)

Il est significatif que le redoublement en cours préparatoire par exemple soit un des indicateurs les plus fiables de l'entrée dans la spirale de l'échec. Ce déterminisme parle davantage sur la cohésion de l'institution scolaire que sur les dispositions à l'échec des enfants qui s'y trouvent enfermés.

Il est nécessaire à ce stade de proposer une analyse rapide de l'incidence des fondements de l'école laïque sur son fonctionnement plus d'un siècle après les fameuses lois de Jules Ferry. L'accès à l'école tel qu'il s'est mis en place à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avait deux objectifs essentiels : unifier culturellement et linguistiquement un pays rural, considéré comme archaïque et construire une identité nationale fondée sur le patriotisme, l'adhésion aux valeurs de la République et aux gouvernements qui assuraient la pérennité de la «Nation une et indivisible». Cette entreprise basée sur une relecture pour ne pas dire une falsification de l'histoire – «la France éternelle», a profondément imprimé dans l'imaginaire collectif l'assimilation de l'être social au citoyen en évacuant les autres composantes telles que la religion ou la classe d'appartenance comme non significatives. «Elle ignore la dimension culturelle au sens ethnologique, les outils intellectuels de ce genre d'approche étaient étrangers aux créateurs de l'école laïque. (...) Dépourvue d'une problématique d'analyse des différences sociales et culturelles entre les individus, l'école laïque s'est crû sincèrement égalitaire et libératrice. (S. Citron, 1985) Avant de s'apercevoir avec Bourdieu qu'elle ne faisait que reconduire les «héritiers» dans leurs prérogatives. En réalité, et cela s'est aggravé avec la déssectorisation et la nouvelle carte scolaire les écarts entre établissements «ghettos» et «d'élites» révèlent une stratégie sinon consciente, à tout le moins inconsciente de ségrégation des couches populaires.

« La composition sociale et ethnique des établissements exerce une influence déterminante sur les résultats scolaires des élèves, c'est à dire qu'avec les mêmes caractéristiques scolaires de départ un élève de milieu populaire a plus de chances de progresser dans un établissement hétérogène ou «bourgeois» que dans un établissement concentrant des catégories défavorisées, en raison notamment du poids des attentes des maîtres et du rôle d'entraînement des camarades. » (A. Van Zanten 1996).

Or le phénomène de ségrégation annihile ces phénomènes d'émulation. Il s'opère par la sélection à l'entrée ou au maintien dans un établissement, sélection qui fonctionne de plusieurs façons :

- l'exigence de l'établissement d'un certain niveau, plus ou moins élevé des performances académiques qui en exclut l'accès aux enfants de niveau de réussite inférieur ;
- les stratégies de retrait des classes moyennes qui sanctionnent les établissements qui accueillent un nombre important d'enfants de classes populaires (phénomène qu'on peut rapprocher du *white flight* des classes blanches américaines résistant aux mesures de mixité ethnique de la politique d'intégration scolaire aux Etats Unis);
- la création à l'intérieur même des établissements de classes homogénéisées par niveau, concentrant les meilleurs dans certaines, les plus en difficultés dans d'autres ;
- la valorisation des filières et des conduites conformes au modèle largement abstrait que la tradition de l'école perpétue, en dépit de l'évolution des modes de vie et de production des richesses qui le menace d'obsolescence.

Ce processus s'est accéléré depuis les années 80, après que l'encouragement à l'accession à la propriété a peu à peu vidé les grands ensembles, notamment les HLM de leur population la plus aisée et que la crise de l'emploi a affecté de façon massive les couches populaires les

plus vulnérables. La concentration de publics exposés à la précarité et au dénuement place en exergue un phénomène général mais plus diffus dans les zones plus hétérogènes.

**«La galère : jeunes en survie ». F Dubet, 1993.**

Les chiffres du chômage des jeunes (23 % pour les femmes et 15 % pour les hommes), bien que plus élevés que ceux de la moyenne nationale ne rendent pas compte à eux seuls de la situation des jeunes dans la sphère du travail. Une batterie de mesures, de formules, de statuts, permet de maintenir en situation d'occupation rémunérée des demandeurs d'emploi qui ne parviennent pas à trouver un emploi durable. «Un peu plus de 3 % des jeunes prennent un emploi à la fin de l'été qui suit leur sortie de l'école et le conservent au moins cinq ans. (...) 52% des jeunes ont une position rémunérée en septembre et 80% le mois de janvier ultérieur, mais seulement 12% en septembre et 16% en janvier ont un CDI (Contrat à Durée Indéterminée). Enfin 35% des jeunes n'ont jamais eu de CDI au bout de cinq ans de suivi alors qu'au bout de vingt mois 94% d'entre eux ont occupé une position rémunérée. » (P. Verquin, 1996). De plus, ces chiffres englobent des situations personnelles très variées. Le chômage d'un jeune universitaire bénéficiant de relations sociales n'a pas les mêmes incidences psychosociales que celui des jeunes sans diplôme ou sans formation.

On notera l'écart important entre les femmes et les hommes qui s'aggrave chez les jeunes d'origine étrangère. 3 jeunes étrangers sur dix est au chômage et la moitié des jeunes Maghrébins actifs recherchent un emploi. (INSEE, 1992).

*Tab Taux de chômage BIT des 15 29 ans par diplômes de 1975 à 1994. Enquêtes Emploi INSEE. Monique Méron et Claude Minni, 1995*

« L'exclusion est ressentie comme une situation qui provoque deux types de réaction. La première est un sentiment de « powerlessness », d'aliénation, d'impuissance, dans lequel le sujet intériorise l'échec et plonge dans l'apathie puisqu'il perçoit sa vie comme un destin. La seconde au contraire conduit –conformément à «l'innovation» selon Merton – vers une activité souvent délinquante afin de renverser les barrières opposées à la participation et à l'intégration.(...) les jeunes oscillent d'un versant à l'autre sans que se structure une sous-culture de la délinquance ou une sous culture du retrait.» (F. Dubet, 1993).

Les jeunes intériorisent l'échec non seulement comme le résultat d'une désorganisation sociale dont leur environnement témoigne, en contraste avec la norme véhiculée dans la société de consommation dont ils sont par ailleurs exclus, mais comme le produit de leurs problèmes personnels. La délinquance est rarement identifiée comme une logique interne à leur galère mais plutôt comme le résultat de l'action d'agents extérieurs. Elle est rarement un projet mais est plutôt vécue comme un accident supplémentaire de parcours lié à la fréquentation d'un milieu pathogène, à savoir leur environnement dégradé et leurs conditions de vie dégradantes. Le sentiment de n'avoir «rien à perdre» entretient des passages à l'acte alimentés par la «rage», conduite plus auto-destructrice qu'orientée vers un adversaire socialement défini. Il s'agit le plus souvent, par des moyens illégitimes, d'adapter des ressources aux objectifs conformistes intériorisés. (F. Dubet, 1993)

Les jeunes qui «galèrent» constatent que leur situation les place d'office dans une catégorie plus exposée au contrôle social, à la suspicion, au procès d'intention, notamment les jeunes de l'immigration («le délit de faciès»). Les mesures de prévention ou d'accompagnement sont souvent vécues comme des procédés de maintien de la situation de ségrégation par des moyens déguisés, ce qui explique souvent leur échec.

***A l'autre bout de la vie, la fragilité de la vieillesse ;***

Les personnes âgées, grâce aux systèmes de retraite, étaient sorties depuis quelques décennies de la pauvreté liée à leur incapacité de produire. Désormais l'exclusion liée à la vieillesse touche les deux extrémités de la catégorie pour des raisons différentes : l'entrée dans le chômage de longue durée de salariés vieillissant, au point qu'en Europe les plus de 55 ans sont pratiquement exclus de l'activité économique et le sont d'autant plus que leur niveau de qualification est faible. L'existence des dispositifs d'indemnisation partielle ou totale a conduit les employeurs à utiliser cette catégorie comme volant de régulation du marché du travail

A l'autre extrémité, les personnes âgées sont victimes des aléas de la dépendance à l'égard des services de prise en charge de la dépendance physique liée à l'allongement de la durée de la vie et des progrès de la médecine. Là encore le réseau familial et relationnel est déterminant. Lorsqu'il est défaillant ou absent des formes d'assistance institutionnalisées sont prévues. Mais outre qu'il existe une grande disparité de qualité dans les services proposés, l'existence même de ces services a paradoxalement des effets pervers, les familles ne peuvent ou n'osent plus prendre en charge leurs aînés et les confient de plus en plus à des établissements où la personne âgée se retrouve coupée de son réseau relationnel antérieur.

Elle est en quelque sorte figée dans la dépendance, placée dans une situation où les choix et la maîtrise lui sont retirés. Là encore les femmes sont les plus touchées.

### **Lutter contre l'exclusion. Quelques pistes de réflexion.**

On a sciemment négligé jusqu'ici d'aborder la question économique, alors qu'elle se trouve évidemment au centre du problème. Il a semblé en effet inutile de rappeler que l'exclusion sociale se mesure avant tout avec les chiffres du chômage, du RMI, des sans abris, des sans papiers, des allocataires à l'aide sociale etc. d'autant que la situation d'exclusion comme on l'a vu plus haut relève davantage du cumul de facteurs que d'un seul. On a omis de signaler le handicap physique, le sida, au nombre des facteurs qui sont autant de risques de mise en marge, de mort sociale.

Notre propos est davantage de signifier que la montée de l'exclusion sociale est aussi liée à d'autres facteurs qui relèvent davantage de la mise en abîme de processus identitaires qui se constituent tout au long d'un parcours socialement balisé dont l'échec se sanctionne par l'exclusion.

Deux orientations permettent d'explorer les pistes éventuelles de résistance aux effets extrêmement graves des mutations économiques et de la relative impuissance où les gouvernements se trouvent pour intervenir dans une économie mondialisée.

L'une est le concept «d'Economie Solidaire», l'autre celui de «société interculturelle».

#### **L'Economie Solidaire.**

Assimilable à d'autres formules telles que le mouvement communautaire aux états Unis ou au Royaume Uni, en France elle serait historiquement apparue au XVIIIème siècle, dans la période post révolutionnaire, alors que les nouveaux «citoyens» s'organisaient entre eux pour résoudre les problèmes que la puissance publique encore inorganisée laissait à l'abandon. Tout au long des mutations qui transformeront une société où la majeure partie des échanges économiques étaient de proximité et fortement associés à une économie domestique en une société dominée par l'économie marchande mondialisée, des formes d'organisation sociale «spontanées» s'inventent pour résister aux effets hégémoniques des politiques dominantes. (J.L.Laville, 1993)

La société individualiste rencontre ses limites par le biais d'un double effet :

Le «désenchantement» du monde provoqué par la dissociation du symbolique et du pragmatique dans l'activité de l'individu qui influe sur sa construction identitaire, la valeur qu'il s'attribue.

Le relativisme culturel étayé par les sciences humaines puis la généralisation des moyens de communication a accordé à la notion de solidarité un renforcement d'atouts factuels. Ce terme perd sa connotation œcuménique, sa fonction incantatoire, pour décrire des phénomènes avérés de similitude et d'interdépendance entre les hommes. L'économie même en est l'illustration, lorsque la bourse flambe à Hongkong ou lorsque les ouvriers français font les frais des restructurations de tel groupe international. Au cours des trente glorieuses, la notion de pauvreté ou de précarité était communément réservée à une proportion faible, non qu'elle ait disparue mais elle ne touchait plus qu'une frange de la population. Les aspirations à la consommation étaient plus modestes et la prospérité économique autorisait une politique de redistribution tout en entretenant l'espoir de l'ascension sociale, largement répandu par l'ensemble des appareils idéologiques de quelque bord qu'il soient .

On évalue désormais à presque un cinquième la population en situation de précarité et les épisodes de déclassement touchent toutes les catégories sociales (y compris le personnel politique ou les chefs d'entreprise).

C'est l'ampleur du phénomène qui engendre de nouvelles formes de «réactivité» c'est à dire d'activités de résistance à la déliquescence des liens sociaux engendrés par et engendrant l'exclusion

Ces expériences socioéconomiques ont plusieurs caractéristiques en commun :

- Elles sont articulées sur la réponse à des besoins que l'Etat ou le marché ne sont pas en mesure de satisfaire. Elles recouvrent très généralement le tiers secteur dit «d'utilité sociale», de service aux personnes sur des aspects qui relevaient auparavant de la sphère domestique, de l'économie «invisible» (estimée à trois quarts du PIB A. Insel 1993)
- La productivité attendue de ces activités est moins de nature économique et marchande que relationnelle et fonctionnelle. Les bénéfices escomptés se situent dans une économie de proximité et de micro initiatives à effets de redistribution immédiate.
- «Les activités économiques sont menées en fonction de finalités sociales qui correspondent à une amélioration des conditions de vie dans des domaines aussi variés que le logement, la santé, l'aide à domicile, la garde des enfants ou la défense des chômeurs.» (J.L. Laville, 1993)
- Elles combinent l'économie marchande (vente de services, salariat), l'économie de redistribution (contractualisation avec des dispositifs d'Etat) et une économie réciprocaire fondée sur l'implication des usagers dans la production du service.
- Elles sont basées sur une participation active des usagers à la définition de leurs besoins et des réponses qu'ils souhaitent mettre en œuvre, sur le principe d'un droit citoyen d'expression dans la cité.
- Elles associent généralement des compétences techniques (professionnalisation de ce secteur en expansion) et des instances de négociation, de concertation, de décision non professionnalisées qui relèvent de l'engagement associatif.
- Elles fédèrent des initiatives atomisées pour se constituer en pôles de regroupement à vocation de mise en synergie et de défense d'intérêts, qu'il s'agisse à un niveau micro local de «rassembler les bonnes volontés» ou de coordonner à l'échelle nationale des initiatives qui s'apparentent.

Au nombre des exemples on peut citer

- le mouvement des crèches parentales, associations de parents s'organisant avec l'aide des pouvoirs publics pour créer des lieux d'accueil (crèches, haltes garderie, lieux d'animation culturelle) adaptés à leurs besoins, en s'investissant dans le fonctionnement du lieu aux cotés de professionnels salariés grâce à un budget où la part de l'apport public correspond environ à la moitié du budget, l'autre moitié provenant de la participation des parents (prix de journée par enfant et participation effective à la gestion, l'intendance et la présence éducative. Selon ce mode de fonctionnement il a été possible, par une action de soutien de créer dans les quartiers d'habitat social, des lieux basés sur l'entraide et la tolérance où se fréquentent des enfants et des parents d'origine sociale et culturelles diversifiées ( J Combes, 1989, 1994)
- Les régies de quartier qui recrutent et forment au sein des quartiers des personnels qui assurent la maintenance des espaces publics et privés dans le cadre d'associations d'habitants.
- Les réseaux d'échanges de savoir réciproques qui mettent en relation des individus souvent isolés, sur la base de l'identification de leurs propres richesses à échanger contre celles des autres. Chacun y est tour producteur puis utilisateur d'une banque des savoirs, un des premiers objectifs étant de restituer à chacun une sphère de démonstration d'habiletés et d'encourager la sociabilité par l'échange.
- Les associations de chômeurs qui organisent la mise en relation de situations atomisées pour favoriser le passage d'une culture de l'impuissance à une culture de l'inventivité réactive et du maintien de la dignité en dépit d'un statut excluant.

### **Une société interculturelle.**

Les chiffres montrent que sont sur représentés dans la catégorie des exclus d'une part les populations d'origine étrangère, d'autre part les femmes, doublement exposées quand elles sont étrangères ou vieillissantes (remariage des hommes avec des femmes plus jeunes, la rupture du contrat entraîne la paupérisation de mères de famille dépendant jusque là financièrement de leur mari). « Lorsque l'on croise les trois variables –âge, sexe, origine -, on obtient l'identification de la fraction de la population étrangère la plus touchée : les jeunes filles de moins de 25 ans ayant la nationalité d'un pays tiers (hors Union Européenne ) soit 46%). Pour cette tranche d'âge et pour les deux sexes le taux de chômage s'élève à 41%. Parmi les jeunes d'origine étrangère» (J. Costa –Lascoux, 1996)

Une étude (Baudelot, Christ, 1993) a montré qu'à niveau scolaire égal, voire supérieur, les filles s'orientent vers des carrières moins prestigieuses, qu'elles ont plus de mal à trouver un premier emploi, ce qui encourage les replis sur la sphère familiale. Or, on l'a vu plus haut, plus de 10% d'entre elles sont chefs de familles et 18% des allocataires du RMI sont des mères isolées. Ceci a une incidence forte sur la reproduction du cycle de pauvreté, puisque ce ne sont pas seulement des individus adultes qui sont ainsi marginalisés mais leurs enfants qui vont de ce fait vivre le parcours décrit plus haut.

D'autre part les critères de socialisation relativement centrés sur l'accès à l'emploi tendent à disqualifier socialement «ceux qui n'entrent pas dans cette nouvelle logique de la compétence (autonomie, initiative, responsabilité) et à provoquer des formes diversifiées de «désaffiliation» (Castel, 1991). En combinant les étapes du processus de nonaccès à l'emploi (ou d'expulsion de l'emploi ) et celles de la dissolution des relations sociales (ou de l'impossibilité d'en construire ), on peut reconstituer le processus d'ensemble que l'on veut désigner sous le terme d'exclusion, qui n'est jamais une fatalité irréversible, mais une série d'enchaînements biographiques liés à des mécanismes structurels et qui peut toujours, avec

des probabilités variables, faire face à d'autres enchaînements appuyés sur d'autres mécanismes » C. Dubar, 1996).

Si on reprend les diverses étapes qui constituent le parcours d'un individu dans ses relations avec la société et ses institutions, on constate que leur origine sociale et culturelle détermine par avance certaines personnes à vivre ces parcours dans une position qui les empêche d'accéder aux ressources nécessaires à leur développement, les maintenant soit dans une situation de passivité, soit les contraignant aux logiques de «débrouille » individuelles, à la constitution de groupes générationnels et affinitaires qui utilisent leur énergie et leur intelligence à monter des «combines et des coups » aux résultats immédiats et aux gains assurés » (A Jazouli, 1994).

### ***Les obstacles culturels à la communication.***

La société et singulièrement ses institutions se fondent sur l'élaboration d'un consensus autour d'un certain nombre de valeurs qui fondent l'unité nationale, qui seraient elles-mêmes ce qui reste commun et fédère les valeurs diversifiées des individus et des groupes d'appartenance dans lesquels ils évoluent. Ces valeurs ainsi que les préjugés et les stéréotypes qui y sont rattachés, constituent un cadre de référence et servent de filtre et d'écran aux échanges, provoquant des interprétations erronées, des malentendus, des attitudes inadaptées de la part des interlocuteurs.

Or, la plupart des intervenants dans le champ social, qu'ils soient professionnels de la petite enfance, enseignants, travailleurs sociaux, officiers de police ou de justice, ne sont pas conscients de l'influence de leurs propres modèles dans leur appréhension d'une situation d'échange, ignorent le plus souvent les fondements culturels qui sous-tendent le discours ou les comportements de leurs interlocuteurs. Ils adoptent une attitude basée sur la confusion entre ce qui est implicite pour eux et «l'universel » ou «le naturel ». Dès lors, des comportements qui leur sont étrangers deviennent étranges, illégitimes voire déviants. «Ces distorsions, quoique gonflées par les écarts culturels, peuvent se retrouver dans l'approche de catégories sociales différentes (monde rural, sous culture régionale et professionnelle, classes sociales défavorisées et quart monde) ». (Cohen Emerique, 1989). Cet ostracisme inconscient des professionnels de l'intervention éducative ou sociale, missionnés par des institutions elles-mêmes productrices de normes, est d'autant plus puissant lorsqu'ils s'adressent à des individus porteurs du stigmate de l'exclusion et agit en renforcement de celui-ci.

Ce phénomène agit particulièrement à l'école, dans le courant des processus de sélection pilotés par les valeurs dominantes, lesquels encouragent le maintien et la reproduction de ces valeurs au détriment de la diversification et de l'innovation.

Au nombre des stéréotypes agissant au niveau inconscient on trouve évidemment la hiérarchie des cultures (les Asiatiques considérés comme mieux intégrés/ intégrables que les Africains ou les Maghrébins par exemple), le rôle des femmes et donc les attentes à l'égard des comportements des filles et de leurs performances scolaires, la délinquance attachée à l'appartenance au groupe jeune et particulièrement de banlieues, mais aussi les valeurs relatives de certains savoirs «prestigieux » par rapport à d'autres considérés comme facultatifs ou mineurs, la peur de la contagion avec les malades du sida ou l'assimilation de l'âge et de l'impotence. Ils préviennent l'examen des situations individuelles et leur traitement adapté au profit d'un traitement générique basé sur une catégorisation abusive qui attribue des limites à priori sans en examiner la pertinence.

### **La formation à la communication interculturelle comme préalable à une approche rationnelle de l'exclusion.**

Il est clair que les processus d'exclusion ne peuvent être réduits à des mécanismes strictement économiques ou socio-politiques. Il demeure des conditions subjectives qui prennent leur source dans ce que Freud a défini comme le combat entre Eros et Thanassos, désir de vivre et de mourir qui se nourrit de conditions intra subjectives dont on ne saurait attribuer l'origine qu'au seul conditionnement social.

En revanche l'étayage des pulsions de mort (qu'elles soient autodestructrices ou tournées vers autrui) s'alimente de l'image négative renvoyée à l'individu qui échoue à se conformer au modèle social prévalant de la société qui l'entoure.

A un stade historique de profondes mutations socio-économiques, les modèles et les valeurs qui présidaient à la cohésion sociale et continuent à prétendre la préserver doivent être réexaminés, analysés et modifiés pour mieux s'ajuster aux incidences psychosociales que ces évolutions entraînent. Au nombre de ces questions se trouvent l'agencement et la répartition des ressources et leur finalité, la valeur strictement utilitariste de l'activité humaine, la surestimation de certaines sphères de l'activité considérées comme utiles (à qui ?) au détriment d'autres dont les aspects qualitatifs ne sont pas reconnus, la confusion entre intégration économique et légitimité sociale, la mise à l'index de comportements et de modes de vie comme déviants quand ils ne sont que le produit de logiques d'élimination sélective.

Aucune société ne peut absorber le coût du gâchis humain et financier que représente l'exclusion d'une masse aussi importante de ses membres sans risquer la rupture des équilibres sociaux qui la protège contre la fracture, les solutions extrêmes et la barbarie.

Josette Combes 06 01 1998

## BBLIOGRAPHIE

ABDALLAH-PRETCEILLE, M. *Vers une pédagogie interculturelle*, Publications de la Sorbonne INRP, 1986.

BOURDIEU, P. *La misère du monde*, Le Seuil, 1993, BAUDELLOT C, CHRIST, . *Allez les filles*. Seuil.1993.

BRONFENBRENNER, U. *The ecology of human development : Experiments by nature and design*. Cambridge, Harvard University Press 1979

CADIERE J, « Le travail social : faisceau de sciences, ambiguïté du sens », *La famille, des sciences à l'éthique*, Bayard Editions / Centurion, 1995

CAMILLERI, C. COHEN-EMERIQUE, M. (sous la direction de), *Chocs de Cultures : Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, L'Harmattan, 1989.

CASTEL, R. «De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation» in DONZELOT J.(Ed,) *Face à l'exclusion : le modèle français*. Esprit , Paris 1991.

CITRON, S. «Interculturel et crise de l'identité nationale : vers une laïcité ouverte à la dimension pluriculturelle, *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*, Tome 2 Université de Toulouse Le Mirail, Service des publications, 1986.

COMBES, J. *Les crèches parentales, lieux d'ancrage de réseaux de solidarité* ACEPP, 1989.

COMBES, J. *Des lieux et des liens. Parcours d'enfances*, ACEPP, 1994.

COSTA-LASCOUX, J. «Immigration : de l'exil à l'exclusion ? » *L'exclusion, l'état des savoirs* La Découverte / textes à l'appui,1996.

DELARUE, J.-M., *Banlieues en difficultés : la relégation* Syros alternatives, 1991.

DONZELOT J, *La police des familles*, Ed. de Minuit, 1977.

DUBAR, C. « Socialisation et processus in PAUGAM, S. (Ed) *L'exclusion, l'état des savoirs*, La Découverte, 1996.

DUBET, F. *La galère : jeunes en survie* Points Actuels, 1993.

FORRESTER, V. *L'horreur économique*, Fayard, 1997

INSEL, A. « La part du don. Esquisse d'une estimation quantitative. » in MAUSS, *Ce que donner veut dire. Don et intérêt*, La Découverte 1993.

INSEE *Les étrangers en France* Contours et Caractères, 1992.

JAZOULI, A. Points d'appui et lignes de rupture. Manifeste pour les quartiers et les banlieues populaires. *Rapport de synthèse*. Banlieuscopie, Ronéo, 1994.

LATOUCHE, S. *Faut-il refuser le développement ?* PUF, 1986.

LAVILLE, J-L. *Les services de proximité en Europe*, Syros Alternatives, 1992.

LAVILLE, J-L. (sous la direction de ) *L'économie solidaire, Une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, 1994

LORREYTE, B. Français et immigrés : des miroirs ambigus *Chocs des cultures : concepts et enjeux de l'interculturel*, L'harmattan, 1989.

MARTIN, C. « Entre Etat et famille-providence, in LAVILLE (Ed) *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée Brouwer 1994.

MEKIDECHE, T. « Vision de l'Alger d'hier : « la rue espace de jeu pour l'enfant algérien » in TESSIER, S. (Ed) *L'enfant et son intégration dans la cité, expériences et propositions*, Syros, 1994

PAUGAM, S. (sous la direction de), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Ed La Découverte/ Textes à l'appui, 1996.

SEGALEN, M. « Les relations de parenté » in DE SINGLY F.(Ed), *La famille : l'état des savoirs*, La Découverte, 1991.

STRAYER, F. *Sélection sociale et canalisation du développement au cours de la jeune enfance*, Laboratoire d'écologie Sociale et Culturelle UFR de Psychologie Université Toulouse le Mirail 1997

VAN ZANTEN, A, « Fabrication et effets de la ségrégation scolaire » *L'exclusion, l'état des savoirs* , 1996

VINSONNEAU, G. *Culture et comportement*, Armand Colin, 1997

WERQUIN, P. « De l'école à l'emploi : les parcours précaires » in PAUGAM S, *L'exclusion, l'état des savoirs*, Ed La Découverte/textes à l'appui, 1996.

XIBERRAS, M. *Les théories de l'exclusion. Sociologies au quotidien*, Méridiens Klincksieck, 1994.